

9 octobre 2014

SOMMAIRE

1. [Je souhaite travailler. Qu'advient-il de mon allocation ?](#)
2. [1001 Familles: événement informatif, interactif et festif](#)
3. [De plus en plus de personnes handicapées ont besoin d'aide](#)

1. Je souhaite travailler. Qu'advient-il de mon allocation ?

La DG Personnes handicapées publie une brochure d'information destinée aux jeunes handicapés qui souhaitent travailler.

Vous trouverez dans cette brochure ce qu'il advient de votre allocation d'intégration/de remplacement de revenus au cas où vous souhaiteriez travailler ou faire du volontariat, ainsi que les personnes auxquelles vous devez signaler que vous allez travailler, ...


L'impression de la brochure est limitée à un petit nombre d'exemplaires pour un projet pilote au Limbourg. Dans ce cadre, nous allons collaborer avec les Mutualités Socialistes, les Mutualités Chrétiennes, le VDAB (Office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle) et le GTB (gespecialiseerde trajectbepaling en – begeleiding - service spécialisé pour la définition et l'accompagnement de parcours) afin de mieux informer les jeunes handicapés désireux de travailler à propos des conséquences possibles de l'exercice d'une activité sur leur situation financière.

En cas de réussite de ce projet pilote, la collaboration en question sera élargie à d'autres provinces.

[Brochure « J'ai un handicap et je veux travailler : qu'en est-il de mon allocation ? » \(.pdf\)](#)  Top

2. 1001 Familles: événement informatif, interactif et festif

La DG Personnes handicapées participe au salon de la famille '1001 Familles' qui aura lieu les 11 et 12 octobre à Marche-en-Famenne. Vous y trouverez non seulement des informations variées et des réponses à toutes sortes de questions sur la famille, mais aussi de nombreuses animations.

Vous trouverez toutes les informations pratiques sur le [site web de 1001 Familles](#).  Top

3. De plus en plus de personnes handicapées ont besoin d'aide

De plus en plus de personnes s'adressent à la DG Personnes handicapées, comme le montre son rapport 2013. Ainsi, 101.297 demandes d'allocations de remplacement de revenus ont été introduites l'année passée, 12% de plus qu'en 2012. De même, le nombre de cartes de stationnement délivrées en 2013 aux personnes handicapées a augmenté de 10%, soit 62.515 au total.

Pas moins de 630.100 personnes bénéficient d'une allocation versée par la DG ou ont droit à des mesures sociales et fiscales en raison de leur handicap.

[Rapport annuel 2013 de la DG Personnes handicapées \(.pdf\)](#)



[Merci pour votre intérêt]

Des remarques ou des questions concernant cette lettre d'information sont les bienvenues à l'adresse <mailto:DGHan-Yammer@minsoc.fed.be?subject=HandiFlash>.

Éditeur responsable: André Gubbels

Réalisation: Direction générale Personnes handicapées et Service Communication

www.handicap.fgov.be